



# Horizon

Le journal des Grandvertois

édito



■ Jean-Claude Quintard  
Maire

## Une nouvelle mesure pour l'environnement

Si la mise en place de la REOMi s'inscrit dans une démarche d'équité entre les citoyens, elle s'impose surtout comme une mesure incitative. S'acquitter d'une redevance pour la collecte de ses déchets calculée sur le volume des déchets produits par une famille, c'est inciter chacun de ses membres à le réduire.

Si nous avons largement communiqué en amont de notre décision, si la Communauté de Communes a validé le principe d'une année blanche en 2011, si les élus ont accepté de réaliser une enquête auprès des habitants...

c'était pour conforter un engagement collectif qu'il nous fallait prendre grâce à une analyse la plus fine possible. Nous attendrons quelques temps pour revenir sur cette nouvelle redevance et en mesurer les effets, qui seront positifs, j'en suis convaincu. Nous expliquons à nouveau la REOMi en pages 4 et 5.

Enfin, comme le montre la photo de couverture de notre magazine, l'église et ses rénovations ont occupé techniciens et artistes... j'ai hâte de pouvoir découvrir le nouveau visage de cet édifice si important pour notre village.

**P 2-3**  
Retour en images

**P 4-5**  
REOMi : mesure incitative

**P 6-7**  
Restauration de l'église

**P 8-9**  
Une première pierre

**P 10-11**  
Micro-crédit personnel

**P 12-13**  
Invitation au voyage

**P 14-15**  
L'art du modelage

**P 16**  
Infos pratiques



Église Saint Germain

**Retrouver  
son identité d'origine**

/// Pages 6 et 7

# Retour en images



31/12/2011



## Un réveillon dont on se souviendra

Il est des soirées que l'on n'oublie pas. Pour fêter le passage à la nouvelle année, le Club des Anciens avait retenu la salle Henri Boissière, métamorphosée pour l'occasion, notamment sous l'impulsion de l'orchestre Cadence. Les gourmets ont apprécié le dîner concocté par la « Table du Hussard », fidèle à sa réputation. Titillées par un cocktail bien achalandé, les papilles des participants ont été gâtées : foie gras mi-cuit, compotée de poire confite au sucre et Armagnac, sirop de pain d'épice. Une entrée suivie d'un filet de loup de mer, bisque et cannelloni d'aubergines. Chacun retiendra aussi l'excellence du chapon poché avec son suprême de morilles. Le tout évidemment arrosé de vins choisis consommés avec modération. En guise de dessert ? La plombière de la Saint-Sylvestre suivie du café et de ses mignardises, également accompagnée des bulles du plus beau des breuvages ! Le Club des Anciens remercie les 155 présents pour leur joyeuse participation. Il accueille qui le souhaite à venir rejoindre l'association pour apporter ses idées et donner un coup de main à l'organisation de toutes les manifestations.



11/11/2011



## Une cérémonie en « chœur »

La cérémonie du 11 novembre, présidée par l'Amicale des Anciens Combattants et le Maire a été cette année marquée par la participation de la nouvelle chorale grandvertoise et des enfants de l'école. En mémoire des combattants, un détachement militaire de la base aérienne de Brétigny et les sapeurs-pompiers de la commune ont rendu les honneurs devant une assemblée commémorative.



15/11/2011



## Roméo et Juliette, un classique revisité

Invitée par le service culturel de la mairie, la Compagnie Atelier de l'Orage a remporté un franc succès auprès des petits comme des grands en présentant son magnifique spectacle Roméo et Juliette. Le dispositif scénique mis en place pour l'occasion autour de l'aire de jeu a permis à chacun de s'imprégner de l'univers Yiddish de la pièce. Cette tragédie qui se déroulait au début du XX<sup>e</sup> siècle dans un petit village polonais a été particulièrement valorisée par le jeu de l'acteur et la virtuosité du musicien. Les objets utilisés par le comédien pour illustrer son conte mêlés aux sons de l'accordéon, du cymbalum, du violoncelle et de la trompette ont suscité un réel enthousiasme chez les spectateurs.



18/12/2011

## > Le Père Noël, invité principal des enfants

Une agitation toute particulière régnait à la salle Henri Boissière. En effet, le comité des fêtes avait tout préparé pour accueillir les enfants et le père Noël. Après le spectacle d'Adèle et Jules au Far West qui enchantait ce jeune public, le père Noël, sous les acclamations, fit son apparition dans son bel habit clignotant et distribua des friandises. Puis tous se dirigèrent vers les tables où petits pains au chocolat, clémentines et boissons attendaient de régaler petits et grands. Une bien sympathique après-midi pour mettre dans l'ambiance de Noël.



17/11/2011

## > Vin nouveau, vin de fêtes !

Il faut être plusieurs pour l'accueillir, sans quoi l'instant est triste... lui, le Beaujolais nouveau. Dans une ambiance conviviale et festive, le comité des fêtes a organisé cette soirée annuelle au cours de laquelle chacun a pu déguster le nouveau cru accompagné d'un bon plat automnal. Les Grandvertois les plus en forme ont pu agrémenter cette soirée d'un tour de danse sur la piste. Le millésime 2011 aux accents éternels de fruits rouges fêtait cette année ses 60 ans et était attendu partout en France comme à l'étranger mais surtout à... Vert-le-Grand !



21/01/2012

## > Échauffements climatiques



Invitée par le comité des fêtes, la Compagnie des Hermines a proposé aux Grandvertois un spectacle plein de bon sens et de vérités sur le réchauffement climatique, phénomène planétaire d'actualité. Une interprétation brillante mêlant situations imprévues, personnages hauts en couleur et retournements de situation, le tout servi par un texte vif. Les acteurs, tous amateurs, à l'exception de leur chef de file Véronique Moutarde, ont pris autant de plaisir sur scène qu'ils en ont donné au public. Un public enjoué qui espère bien retrouver la Compagnie des Hermines l'année prochaine pour une nouvelle programmation.

22/01/2012

## > Joli succès pour le loto du comité de jumelage



Rendez-vous traditionnel du début d'année, le loto du comité de jumelage Idanha-a-Nova / Vert-le-Grand, a rassemblé 450 personnes. Sous la nouvelle présidence d'Isabel Antunes, une équipe dynamique et motivée avait tout mis en œuvre pour que cette 14ème édition soit un franc succès. Le résultat financier a permis de dégager environ 60% des recettes annuelles du comité de jumelage. Quant aux heureux veinards, ils sont repartis comblés par les lots gagnants.

*Mais uma vez o nosso loto teve grande sucesso. Obrigado a todos os participantes.*

# Retour sur événement



Communauté de Communes du Val d'Essonne  
Gérer ses déchets...

## La REOMi : une redevance équitale et incitative

Testée en 2011, elle sera finalement mise en place au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, sur l'ensemble de la communauté de communes, hors Leudeville. Elle, c'est la REOMi pour : **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative qui remplace la TEOM pour Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Certes, ce changement aurait pu être considéré comme inopportun par les habitants de notre territoire comme par les Grandvertois ; mais ceux-ci étaient majoritairement pour, au regard des nombreux bénéfices qu'elle engendre. Cette redevance induit un comportement responsable visant à réduire les coûts et le volume des déchets produits par chacun d'entre nous. Retour sur une mesure équitale et incitative...**



Au départ, il y a un service public, celui de la collecte et du traitement des déchets ménagers, dont la mise en œuvre et le financement reviennent à la CCVE\*. Ce service est facturé aux usagers avec la taxe foncière, en fonction donc de la surface habitée et non sur le volume des déchets remis à la collectivité. C'est à peu près comme si l'eau et l'électricité étaient facturées forfaitairement en fonction de la valeur locative de notre bien immobilier, que l'on consomme ou non, que l'on consomme plus... ou moins ! Or, notre facture pour ces deux services est bien indexée sur la consommation réelle du ménage, ce qui est juste !

### Éco-responsabilité : équité et bénéfice pour l'environnement

Nous l'aurons compris donc, la REOMi est le nouveau mode de facturation du service public de collecte et traitement des déchets ménagers calculé en fonction de l'utilisation du service par l'utilisateur. Celui-ci fait l'objet d'une facturation individualisée à la levée du bac et non au poids et en fonction du nombre de sacs estampillés du logo de la CCVE utilisés ou encore des rendez-vous pour les encombrants. Comment cela est-il possible ? Tout simplement grâce à des bacs « pucés » donc munis d'une puce qui enregistrent le nombre de levées, d'une part, et à travers l'utilisation d'autre part de trois sacs estampillés

du logo de la CCVE (cf. détail en colonne).

Nous sommes donc bien en face d'une mesure équitale et bénéfique pour l'environnement puisqu'elle donne à chacun la possibilité d'adopter progressivement et au quotidien de nouveaux comportements pour réduire et mieux gérer ses déchets.

### Comment la redevance est-elle calculée ?

Les tarifs appliqués sur chaque commune sont fonction du service assuré, ce dernier peut varier selon la commune de résidence. Le tarif est composé d'une partie fixe (un abonnement) et d'une partie variable calculée donc en fonction du nombre de levées. Le volume du bac influe aussi sur le tarif



## Interview Jean-Claude Quintard Maire de Vert-le-Grand



« Comme j'ai pu le préciser lors de mon intervention à la cérémonie des vœux, sur ce dossier, nous avons fait ce que nous devions faire, c'est-à-dire, réfléchir, travailler, débattre et consulter les administrés pour prendre une décision. L'exemple de cette taxe est symbolique car il renvoie à des axes majeurs de notre mission : l'environnement car l'objectif premier est bien de réduire les déchets, l'équité devant le service public car jusqu'alors, tous les usagers du territoire ne payaient pas le même prix pour un même service, le civisme car chacun gèrera personnellement son action sur ses déchets. »



appliqué (cf. [www.valdessonne-environnement.com](http://www.valdessonne-environnement.com)) ; les sacs sont facturés à l'unité. L'utilisateur s'acquitte de sa redevance grâce à l'émission de deux factures par an, en avril et en octobre. Rappelons qu'un simulateur de calcul de « votre REOMi » est disponible sur le site internet environnement de la CCVE cité plus haut.

### Des élus impliqués et responsables

Les élus de la Communauté de Communes ont voté cette application le 13 décembre 2011 en s'appuyant sur un long processus d'étude, d'évaluation et de concertation publique. Une enquête réalisée sur internet leur a montré que 51.78 % de la population du territoire étaient favorables au passage à la REOMi contre 47.26 % défavorables ; des avis exprimés par 2 080 internautes sur un total de 19 165 usagers potentiels, soit 10.85 %, un pourcentage jugé très encourageant par le président Patrick Imbert. À la question posée, les Grandvertois ont indiqué leur consentement à 57.50 %, majoritairement plus favorables que leurs voisins.

En validant le passage à cette nouvelle redevance, les élus ont aussi appliqué le principe « d'anticipation ». En effet, il faut savoir qu'en 2015, partout en France, le mode de financement de la collecte des déchets ménagers devra intégrer de façon obligatoire une part variable telle que la REOMi le prévoit. Un signe fort pour être acteur aujourd'hui plutôt que de subir demain et une possibilité offerte pour accompagner financièrement chaque usager, pendant 4 ans. Le

Conseil Communautaire a décidé pendant cette période de financer une partie du service, le temps que les évolutions nécessaires soient « tranquillement » assimilées par chacun. Une participation estimée à 500 000 € par an jusqu'en 2015. Une aide non négligeable...

### Accompagner l'acte citoyen

Tout comme le maire Jean-Claude Quintard, les élus ont souhaité la mise en œuvre d'une information au préalable et d'outils pour aider les habitants du territoire à adopter le geste éco-responsable. Un outil en ligne pour mieux contrôler le détail de ses propres levées, des conseils et astuces pour mieux gérer ses déchets : comment réduire, composter, bien utiliser les déchetteries... à la maison comme au travail ? Un moteur « Écogeste » recense ainsi tous les produits « jetables », la meilleure façon de les éliminer et des recommandations pour changer de comportement d'usage face à ces mêmes produits. Vous accéderez à ce moteur en vous connectant sur le site de la CCVE : [www.cc-val-essonne.fr/](http://www.cc-val-essonne.fr/).

Dans la région d'Etampes, le volume des déchets a baissé de 40 %, la part du tri a augmenté de 20 % et la facture globale pour la collectivité est en baisse de 43 %... autant d'indicateurs qui viendront conforter le choix fait par les habitants de la Communauté de Communes du Val d'Essonne et donc de Vert-le-Grand... un choix responsable fait pour l'intérêt collectif.

\* CCVE : Communauté de Communes du Val d'Essonne



### Les sacs estampillés CCVE

Nous trouvons :

- les sacs en papier biodégradables pour les déchets verts
- les sacs en plastique opaques/noirs pour les Ordures Ménagères
- les sacs en plastique translucides pour le Biflux -mélange de papier, emballages en plastique, en carton et en aluminium.

### Que finance cette redevance exactement ?

La REOMi finance toutes les dépenses liées au service public de collecte et de traitement des déchets et exclusivement celles-ci :

- la collecte et le traitement des ordures ménagères, emballages, papier, verre, déchets végétaux, encombrants,
- l'utilisation des déchetteries
- l'utilisation des Points en Apport Volontaire
- l'achat et la livraison des bacs de collecte,
- les divers frais de gestion du service : matériel informatique, personnels affectés au service, édition et envoi des factures...

### Exemple de tarif pour Vert-le-Grand

Pour un bac de 120 litres : partie fixe : montant annuel : 62 € - Prix de la levée des ordures ménagères : 1.57 € - pour le biflux : 0.82 €

Exemple pour un foyer possédant un bac de 120 litres pour les ordures ménagères levé 24 fois par an et un autre de même litrage pour le biflux levé 24 fois par an, soit 2 fois par mois : montant total estimé : 181.36 €

### Règles et bonnes pratiques

- Le couvercle de votre bac doit pouvoir se fermer.
- Seuls les déchets en bac « pucé » ou dans les sacs estampillés CCVE seront collectés.
- Les bacs de tri sélectif qui contiennent des ordures ménagères ne sont pas collectés.
- La collecte des déchets verts est effectuée uniquement lorsque ceux-ci sont placés dans les sacs biodégradables estampillés CCVE.
- Se reporter au calendrier qui a été distribué afin de sortir les bacs pour leur enlèvement le jour prévu.

Patrimoine Grandvertois

## L'église Saint Germain fait peau neuve

**Construite à l'orée du XI<sup>e</sup> siècle, l'église Saint Germain fait partie intégrante de l'histoire du village. Un patrimoine notable mais fragile, qui a déjà fait l'objet de plusieurs travaux de rénovation depuis la fin des années 60. Bien qu'ayant enrayeré les dégradations progressives liées au temps et aux intempéries, les divers travaux de reconstruction ont peu à peu altéré le charme originel de cet édifice. Aujourd'hui, la municipalité met en œuvre une nouvelle série de rénovations, qui prendront en compte outre la sauvegarde de la structure, la rénovation esthétique du bâtiment.**

### Une grande dame au fil du temps

Depuis la pose de sa première pierre sous le règne de Saint Louis, l'église Saint Germain s'est dotée de plus d'un visage. De tout temps, les Grandvertois et la municipalité ont eu à cœur de préserver et d'améliorer leur église, réalisant notamment des travaux d'agrandissement au cours du XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle. Outre l'apparition du clocher monumental (deuxième plus haut de la région), c'est en 1843 qu'aura lieu l'un des plus grands chantiers de transformation de l'édifice. Le porche d'entrée, situé

alors dans le bas-côté sud, est déplacé dans la tour du clocher laissant des stigmates apparents encore aujourd'hui sur la façade. Plus proche de nous, une nouvelle série de rénovations a été mise en œuvre, visant tout d'abord au maintien de l'intégrité de la structure et des embellissements.

### Un état des lieux alarmant

Dès le début des années 80, un premier programme de restauration de la toiture, puis celui de la réhabilitation intérieure ont été effectués. Si ces

travaux réalisés ont en partie sauvé l'édifice, des infiltrations d'eau ont toutefois engendré des dommages au sein du bâti, aussi bien dans les parties anciennes que récentes.

Infiltrations, condensation et remontées capillaires... autant de pathologies pour l'église Saint Germain liées à une mauvaise évacuation des eaux aux pieds des murs, un problème qui à terme provoque une dégradation accélérée des joints, pierres et enduits. Les expertises successives de l'édifice, ont mis en évidence une réelle dégradation des murs tant extérieurs qu'intérieurs.

### Vers une rénovation raisonnée

Dès lors, de nombreux groupes de travail se sont succédés avec l'ambition d'en finir avec ces attaques. Mais il fallait passer



« Si nous pensons à notre patrimoine, l'une des premières choses qui nous vient à l'esprit, c'est l'église Saint Germain. Cet édifice d'architecture rurale date du XI<sup>e</sup> siècle. Il est remarquable dans le département grâce à son puissant clocher datant du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous la voyons tous les jours, belle et solide. Pourtant, en y regardant avec un peu plus d'attention, le temps et l'humidité ont bien entamé son aspect général. Nous ne pouvions plus attendre, la grande dame avait besoin de soins. »



**Interview**  
Patrick Maeder  
Conseiller municipal  
Commission travaux  
de bâtiments

les différents obstacles que constituent les dossiers techniques, administratifs et ceux des financements. Un véritable chemin de croix à l'échelle du temps mais qui a néanmoins permis d'affirmer la volonté d'une rénovation raisonnée.

S'il est clair que l'église nécessitait un véritable lifting pour assurer sa sauvegarde, la dimension patrimoniale de cet édifice ne devait pas être écartée. En effet, les modifications successives ont permis au bâtiment de rester debout jusqu'à aujourd'hui, mais celui-ci a pâti de mauvais effets esthétiques et d'une simplification extrême d'éléments architecturaux pourtant notables.

Ces dommages esthétiques appartiendront cependant au passé d'ici à 2013. En effet, après la première phase des travaux visant le contrôle de l'humidité et l'assainissement des murs, ce sont désormais les quatre façades, la sacristie, et le clocher qui feront l'objet de travaux de restauration. En partie subventionnés

par le Conseil général de l'Essonne, les travaux et améliorations envisagés vont apporter un nouveau visage à ce monument.

### Saint Germain demain

Les reprises disgracieuses et réparations réalisées en ciment et en enduits rocaillés cèderont prochainement la place à un enduit traditionnel et homogène sur la totalité de l'édifice. Un retour à une esthétique plus authentique, en harmonie avec l'apparence de la tour du clocher, qui restera pour sa part inchangée. De leur côté les pierres apparentes des pieds de murs et contreforts très dégradées, seront remplacées par des pierres neuves aux aspects et caractéristiques identiques à l'existant. Les vitraux ornant le cœur et la nef de l'église bénéficieront eux aussi d'un « coup de jeune » dès le début d'année 2012, grâce à un nettoyage et une reconstruction des ferrures.



### Le chœur de l'église se pare d'une nouvelle lumière

Recommandée par la commission Diocésaine d'Art Sacré, c'est à la créatrice et restauratrice de vitraux Isabelle Florès que sera confiée la création de deux nouveaux vitraux qui orneront prochainement le chœur de l'église. À l'occasion des journées du patrimoine, la créatrice avait présenté son travail dans l'enceinte de l'édifice et avait également recueilli les souhaits des différentes personnes présentes, dont les membres de l'association Vert-le-Grand Autrefois, du diocèse et des représentants des Arts Sacrés. Après la présentation de plusieurs projets, ce sont finalement deux vitraux représentant des scènes de l'ancien et du nouveau testament qui ont été retenus. La modernité du sujet abordé sera exécutée dans le respect de la tradition du vitrail, laissant la part belle à la couleur et à la lumière tout en respectant l'esprit originel de l'église Saint Germain.

Isabelle FLORES crée l'atelier Flores Vitrail en 2004. Celui-ci est ouvert aux visites sur rendez-vous. Flores Vitrail, 20 rue des Canches - 77760 Recluses.



## Historique des travaux de rénovation

- |   |  |
|---|--|
| <b>1920</b> Rénovation de l'horloge LE PELERIN de l'église                      | <b>2000</b> Rénovation de la couverture du clocher suite à la grande tempête de Noël 1999  |
| <b>1935</b> Réfection du clocher  | <b>2000</b> Un nouveau coq sculpté par François Melin est installé sur le clocher  |
| <b>1949</b> Début des travaux de couverture sur la toiture de l'église          | <b>2001</b> Ravalement et couverture du presbytère   |
| <b>1967</b> Réfection du clocher de l'église (couverture)                       | <b>2001</b> Nouveaux bancs   |
| <b>1974</b> Couverture de la nef  | <b>2003</b> Rénovation de la façade du presbytère  |
| <b>1977</b> Charpente   | <b>2006</b> Début de la réflexion sur la rénovation de l'église  |
| <b>1982</b> Bas-côté sud travée du retable                                      | <b>2007</b> Baptême de la 4 <sup>e</sup> cloche qui sonne un Do#   |
| <b>1983</b> Restauration nef et chœur + bas-côtés                               | <b>2011</b> 1 <sup>ère</sup> Phase sans subvention :<br>- Contrôle et nettoyage de la toiture<br>- La réfection de la zinguerie déficiente, les évacuations des eaux de toiture et du drainage<br>- Assainissement des pieds de murs, création de réseaux d'évacuation d'eau pluviale. |
| <b>1986</b> Bas-côtés nord et sud du chœur, travée du retable                   | <b>2012</b> 2 <sup>e</sup> Phase avec subvention :<br>Maçonnerie & pierre de taille façade : Nord & Ouest / Sud & Est. Vitraux et Ferrures à vitraux   |
| <b>1987</b> Restauration des vitraux  | <b>2013</b> 3 <sup>e</sup> Phase prévue :<br>Sacristie et tour du clocher  |
| <b>1987</b> Pose de grillages de protection pour les vitraux                    |  |
| <b>1988</b> Intérieur, bas-côtés du chœur et sud de la nef                      |  |
| <b>1989</b> Bas-côté sud, travée du retable de nef et chœur                     |  |
| <b>1992</b> Travaux maçonnerie nef et bas-côté nord intérieur                   |  |
| <b>1993</b> Bas-côté façade nord  |  |
| <b>1994</b> Transmission de la messe télévisée depuis l'église de Vert-le-Grand |  |



### Les investissements

- 1<sup>ère</sup> phase sans subvention :
  - Lot 1** : Création de réseaux d'évacuation d'eaux pluviales / VRD. Marché attribué pour un montant de 53 115,50 € HT.
  - Lot 2** : Couverture / Zinguerie. Marché attribué pour un montant de 13 891,00 € HT.
- 2<sup>e</sup> phase avec subvention :
  - Lot 3** : Maçonnerie et pierre de taille façade : Nord & Ouest / Sud & Est. Marché attribué pour un montant de 428 843,50 € HT.
  - Lot 4** : Vitraux et ferrures à vitraux. Marché attribué pour un montant de 25 077,67 € HT.
- 3<sup>e</sup> phase avec subvention :
  - Normalement : sacristie et tour clocher dépense estimée à 312 284 € HT
  - Montant prévisionnel des subventions accordables par le Conseil général de l'Essonne : 40 000,00 €.

# Je suis, tu es, il est...



## Rencontre avec Jean-Jacques Cauchoix Grandvertois de souche, passionné et impliqué !

### Bonjour, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis né en 1941 et j'ai été élevé dans une ferme traditionnelle de cette époque, au milieu des chevaux, des vaches, des moutons et des volailles... En 1970, j'ai pris la succession de mes parents à la Fermes des Noues. J'ai toujours souhaité retrouver cette ambiance de ferme grouillante de vie ! Mon exploitation est moderne, mais on peut y croiser des poules, des canards, des oies et des lapins en liberté... toute cette vie qu'on ne retrouve plus dans les fermes actuelles !

### Quels ont été vos engagements au sein de la commune ?

Je fus conseiller municipal pendant plus de 30 ans, ainsi qu'adjoint au maire quelques années ! Sportivement, j'ai commencé à jouer au football à Vert-le-Grand avant la création de l'USGV. Par la suite, j'ai été trésorier du club sous la présidence de l'un des fondateurs : Maurice Ledour, pour qui je garde une profonde amitié et beaucoup de reconnaissance.

### L'histoire de la commune vous passionne ?

Tout au long des années passées dans la plaine, j'ai constitué une collection forte intéressante d'outils préhistoriques en pierre. J'en ai d'ailleurs exposé une partie à la mairie lors des journées du patrimoine. Sur notre commune, les premiers indices du passage de l'Homme remontent aux alentours d'il y a 300 à 400 000 ans. Il est probable qu'il y soit passé avant sans laisser de traces visibles...

Pour l'histoire plus récente, j'ai participé à l'élaboration du livre « Vert-le-Grand Autrefois ». Ce dernier est beau, passionnant et bien fait... je le conseille à tout le monde !

Il est disponible en mairie ainsi que des cartes postales récentes de la commune.

### Vous êtes chasseur paraît-il ?

Oui, je me suis passionné pour la chasse dès que j'ai pu suivre mon père... La première année, il n'avait pas voulu m'emmener, sous prétexte que je n'étais pas prêt. L'année suivante, pour être à l'heure le matin de l'ouverture de la chasse, je me suis couché tout habillé ! Il est vrai que je n'étais pas bien haut !

Bien plus tard, cette passion m'a conduit à devenir administrateur de la Fédération Interdépartementale des chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines, place que j'ai occupée pendant plus de 30 ans. Le chasseur de notre époque ne se contente plus de prélever sans réfléchir, il est devenu un gestionnaire et protecteur de la faune et de la nature.

### Parlez-nous de votre don de sourcier !

J'ai découvert à l'âge de 50 ans, que j'avais un don de sourcier, c'est-à-dire que je suis capable de dire où passe un filin d'eau... Par contre, je suis incapable d'estimer sa profondeur ou son débit. Il y a plus compétent que moi en la matière, mais ça m'amuse beaucoup !



# Votre commune change



## Quelques infos sur les logements

- Des logements privés de plain-pied (22 T1 et 1 T2).
- Chaque appartement dispose d'un coin cuisine, de sanitaires individuels et d'un accès privé.
- Un accès libre et direct vers l'extérieur en plus des accès aux espaces communs (salles d'activités, salon, salle à manger et infirmerie).
- Une permanence assurée 24h/24 garantit la sécurité des personnes âgées, grâce à un système de téléassistance.
- Des services personnalisés à la demande des résidents.



## Remerciements

prononcés le 14 février par Nicole Sergent, Maire-Adjointe et Présidente de l'association de gestion de la MARPA

« Je souhaite remercier le maire de Vert-le-Grand et les élus qui ont toujours soutenu ce projet, car au-delà du projet social, c'est un investissement financier



important pour notre commune, d'un montant de 650 000 €. Je remercie également tous les partenaires qui nous ont soutenus jusqu'à ce jour, le Conseil Général, le Conseil Régional, le groupe Gambetta, le Centre National d'Étude Spatial, Monsieur le Sénateur Serge Dassault qui nous a fait bénéficier de sa réserve parlementaire, les représentants de la MSA, qui nous accompagnent, nous conseillent, et font un travail remarquable à nos côtés depuis 2006. »



## Un accès facilité grâce aux travaux de la rue de la Croix-Boissée

Cet accès sera facilité après les travaux de la rue de la Croix-Boissée qui devraient être terminés au cours du premier trimestre 2012.

Ce marché a été engagé pour un montant de 594 442,44 € TTC pour la prestation suivante :

- recalibrage de la chaussée
- mise aux normes des trottoirs
- rénovation de l'éclairage public
- mise en place des ouvrages de sécurité
- signalisation routière et piétonnière
- mise en place de mobilier urbain



## Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées

### Les Grillons :

## La première pierre est posée !

**Nous évoquions dans le précédent numéro le lancement des travaux de la Marpa. Le top départ du chantier a été officiellement donné le 14 février dernier. Ces 23 logements ont été baptisés « Les Grillons » en référence à une parcelle de terre située à proximité, où la terre est aride et où les récoltes grillent au soleil... Un clin d'œil à l'attachement des grandvertois pour leur village et son caractère rural. « Les Grillons » se veut une alternative au souvent douloureux déracinement de nos aînés... Ils disposeront très bientôt d'une solution pour rester à proximité de ceux qu'ils aiment, en plein cœur du village.**

### Emplacement très central

La Marpa « Les Grillons » est idéalement située à proximité des écoles, de la médiathèque, du centre de loisirs, du complexe de la Saussaie, du centre du village et de ses commerces. Une façon pour la municipalité d'intégrer nos aînés à 100 % dans la vie du village, en leur offrant un accès simplifié aux infrastructures communales et en favorisant des échanges générationnels.

### Des logements sur-mesure

L'objectif de cette maison non médicalisée est d'offrir un espace agréable pour la vie quotidienne, tout en offrant des aménagements sécurisants tels qu'une construction de plain pied, une prise en compte des difficultés des personnes à mobilité réduite, une disponibilité du personnel 24h/24 et 7jours/7. Bénéficiant d'un logement de fonction, la responsable de la Marpa et son adjointe seront aussi présentes en permanence.

« Les Grillons » se veut donc un lieu à taille humaine, permettant à chacun de se sentir chez lui pour continuer à vivre sereinement à deux pas de ses proches, entouré d'objets familiers.

### Une maison fondamentalement ouverte

De par son implantation centrale et ses aménagements, la Marpa est une porte ouverte sur l'extérieur. Nicole Sergent résumait ainsi l'ambition de la mairie : « notre volonté est d'ouvrir " Les Grillons " sur l'extérieur, en accueillant des associations locales ou intercommunales, pour des moments de partage, de loisirs et de fêtes ». Mais c'est aussi une volonté à l'échelle individuelle, de permettre à chaque résident d'y accueillir leurs proches dans une ambiance familiale et chaleureuse.



# Projets et actions pour la com

Jean-Claude Quintard  
Maire



## > Des vœux 2012 sous le signe des projets et de la solidarité

Le 7 janvier dernier, Jean-Claude Quintard et l'ensemble des élus étaient réunis à l'occasion de la cérémonie des vœux. En présence de Patrick Imbert, Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, Maires et élus de la CCVE et des communes voisines, ainsi que de nombreux Grandvertois, le premier magistrat a tenu à saluer l'investissement et les réalisations des différents acteurs agissant aussi bien au niveau de la commune que de la CCVE.

Outre l'évocation des grandes réalisations, le maire a surtout souhaité féliciter l'investissement citoyen et solidaire des nombreux bénévoles et volontaires au cœur de la vie de la commune. Une volonté également portée par l'investissement et la coopération intercommunale dans le cadre des projets de la CCVE. Celui-ci a ainsi rappelé les bénéfices apportés par la mise aux normes des arrêts de bus pour l'accessibilité des Personnes handicapées, la création d'une nouvelle aire d'accueil pour



La future station d'épuration évoquée par le maire

les gens du voyage à Mennecy, l'aménagement des équipements sportifs de la commune de Champcueil ou encore le franc succès remporté cette année encore par le Tour du Val d'Essonne. Un véritable défi logistique qui a été relevé haut la main par la commune de Vert-le-Grand, qui hébergeait le départ et l'arrivée de la compétition. Des projets réussis et dont les bénéfices sont d'ores et déjà éprouvés par leurs usagers.

Le maire et son équipe ont réaffirmé la volonté de mise en œuvre des projets évoqués lors du bilan de mi-mandat : la rénovation de l'Auberge du Pavillon, création de la future station d'épuration, Marpa... Autant de nouveautés qui seront portées par la volonté d'amélioration du cadre de vie Grandvertois, dans le respect d'une démarche écologique, l'un des « axes majeurs » du développement de la commune.

Le maire a clôturé ses vœux en remerciant les organisateurs de l'événement ainsi que les services de la mairie, adressant logiquement à l'ensemble des Grandvertois ses meilleurs vœux de bonne année.



Centre Communal d'Action Sociale  
Marie-France Pigeon,  
Conseillère Municipale  
déléguée aux affaires sociales



## > Le micro-crédit personnel fait son apparition au village

Le C.C.A.S\* vient récemment de signer une convention avec le Conseil Général de l'Essonne et le Crédit Municipal de Paris, afin de pouvoir instruire directement les dossiers de micro-crédit personnel.

Ce dernier peut s'avérer un outil financier efficace pour répondre au besoin immédiat d'un particulier, pour un projet personnel ou professionnel : achat d'un véhicule, permis de conduire, soins dentaires, lunettes... Sans se substituer aux dispositifs de solidarité existants, il devient un moyen complémentaire de lutte contre l'exclusion financière et apporte une réponse concrète aux personnes dont les difficultés d'accès au prêt bancaire peut être un frein dans les projets de vie.

### Fonctionnement du micro-crédit personnel :

- Montant du prêt : de 300 € à 3 000 € (5 000 € en cas exceptionnel) ;
- Durée de l'emprunt : 6 à 36 mois (60 mois en cas exceptionnel) ;
- Pas de frais de dossier ni de frais en cas de remboursement anticipé ;
- Intérêt : fixé à 4 % avec une assurance facultative ;
- Bonification des intérêts en fin de prêt : lorsque le crédit est soldé, remboursement de 2 % des intérêts par le Conseil Général de l'Essonne et 2 % par le C.C.A.S., ramenant le crédit à un taux zéro.

### À qui s'adresse-t-il ?

Ce crédit s'adresse aux personnes :

- Ne pouvant pas bénéficier d'un crédit bancaire amortissable ;
- Disposant d'une capacité de remboursement (même minime) ;
- Souhaitant concrétiser un projet ou un besoin favorisant une meilleure insertion sociale ou professionnelle ou de mieux être physique ou moral.

### Renseignements : en mairie

\* Centre Communal d'Action Sociale

Commission urbanisme  
Pierre Marcille, Maire Adjoint  
chargé de l'Urbanisme



## > Ateliers d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, un groupe de travail élargi, constitué d'élus, non élus, techniciens et personnes associées a été mis en place en 2010. La mission de ce groupe est d'établir un état des lieux et un recensement des enjeux définissant les axes destinés à renforcer l'attractivité et la croissance du bourg, problématique évoquée lors d'une réunion publique en mai dernier. Cette définition du développement futur du village, entre projets communaux et intercommunaux, a donné lieu à la création d'ateliers publics de concertation afin de mieux appréhender le projet communal.

Depuis décembre 2011, trois ateliers associant les Grandvertois à la commission Urbanisme et conduits par l'équipe technique du PLU se sont déroulés. Objectif : une concertation citoyenne en vue de l'élaboration des grands axes du futur PLU, intégrant le Projet Communal

et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Menés à l'Auberge du Pavillon jusqu'au mois de février 2012, les ateliers ont travaillé autour de trois thématiques.

- Activités, équipements, emplois ;
- Démographie, habitat ;
- Espaces publics, environnement.

Grâce à la réflexion menée au cours de ces ateliers, ont été approchées les orientations souhaitées de la commune en matière de diversification de l'habitat, de l'intégration des projets économiques (agriculture, artisanat, commerce et industrie), des équipements publics et des services de proximité. Tous ces sujets ont été étudiés en prenant en compte leur impact environnemental. Autant de clefs essentielles à la définition de l'identité de Vert-le-Grand dans un projet d'ensemble, à inscrire dans le futur PLU de la commune.

# Sortir à Vert-le-Grand



Rencontre avec Christiane Debouzy

## Plaisir du voyage ou invitation au voyage !



**Depuis le début de sa retraite en 1994, elle parcourt le monde. De ses voyages, elle collecte d'innombrables souvenirs, photos et vidéos, qu'elle a choisi de faire partager aux Grandvertois au travers de projections commentées... Soutenue par la commission culture de la commune, Christiane Debouzy comptabilise déjà plus de 20 conférences depuis 2004.**

**Quelques régions  
du monde visitées  
par Christiane Debouzy**

**Guatemala, Tibet, Népal, Yunnan,  
Egypte, Hongrie, Pérou, Viet-  
Nam, Cambodge, Émirats Arabes  
Unis, Inde, Patagonie...**

### Comment avez-vous débuté vos conférences ?

Ancienne directrice d'école, une grande envie de voir ce qui se passait ailleurs sur notre planète, j'ai vite commencé à voyager dès ma retraite ! À chacun de mes retours, des amis me demandaient de leur montrer des photos... Alors, avec une collègue, voyageuse comme moi, nous avons projeté nos images et raconté nos circuits. En moyenne, 70 à 80 personnes viennent assister aux conférences.

### Comment organisez-vous vos voyages ?

Je forme un petit groupe de 4 à 6 personnes, nous repérons les lieux

à visiter, chacun achète son transport pour se rendre au rendez-vous du circuit et je fais appel à une agence de voyage pour organiser les déplacements. C'est ce que l'on appelle les voyages à la carte, ceci permet de s'arrêter quand on veut, où l'on veut hors des sentiers battus, au milieu de la population.

### Et vos conférences ?

On dit que la curiosité est un vilain défaut... Je passe beaucoup de temps à faire des recherches ainsi, j'enrichis mes récits de voyages d'informations historiques, géographiques voire même géologiques ! (merci Google) Pour projeter, je réalise des DVD, en compilant des photos et commentaires. Les appareils photos numériques ont tout changé. Il y a quelques années, j'étais partie au Tibet avec 16 pellicules de 36 poses... j'économisais les photos au maximum, il fallait bien calculer pour ne pas en rater une et en avoir assez pour couvrir tout le périple. Maintenant, après de nombreux clichés, on a la possibilité de faire le tri.

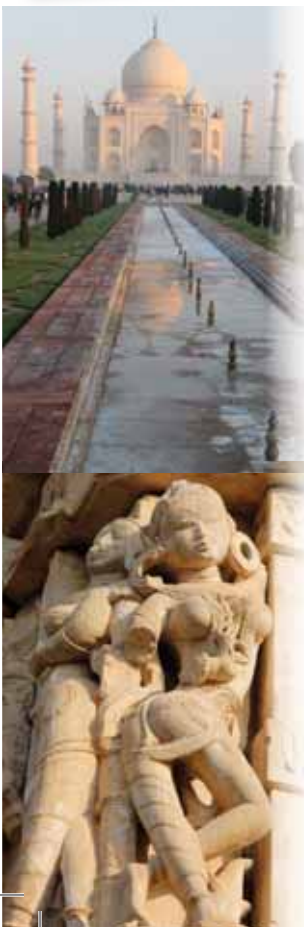
### Quels sont vos futurs projets ?

Je participerai au voyage en Turquie organisé par le Club des Anciens. En juin, je vais à Berlin, ville dans laquelle j'ai passé 7 ans de ma vie, pendant la construction du mur. Je scanne actuellement mes photos de l'époque pour faire des parallèles... Et à l'automne prochain, j'organiserai sûrement un autre voyage (si la forme est toujours au rendez-vous)...

### Rendez-vous en Inde !

**Un voyage effectué par Christiane Debouzy en compagnie de 6 autres personnes. Villes, villages, forteresses, palais, temples, déserts, rencontres diverses... la dernière conférence dévoilera la fin de ce circuit.**

**6 avril à 19h : dans l'état de l'Uttar Pradesh, avec Agra, Khajuraho, Bénarès et nous irons assister au coucher et au lever du soleil sur l'Himalaya.**





## > Festival des Arts dans la Rue Quatrième édition le samedi 2 juin !

4<sup>e</sup> édition

C'est reparti, le festival créé en 2009 est programmé pour le premier week-end de juin...

Organisé par la commune, le foyer rural, le SIMED et soutenu par le Conseil Général de l'Essonne, l'événement donnera une nouvelle fois l'occasion aux artistes de tous niveaux de se produire en public.

Spectacle vivant et arts plastiques, artistes professionnels et amateurs, enfants et adultes, spectacles de rue et spectacles en salle... des surprises en tous genres sont programmées pour le plaisir des petits et grands. Cette année, le festival se clôturera par un bal Folk orchestré par l'association Grain de Phonie !

### Tour d'horizon de la programmation

#### Compagnie Narvalo

Toute la journée des interventions impromptues : théâtre, cirque, univers tzigane et gitan, conte, farce... La compagnie est désormais habituée du festival, puisque les deux compères Bertrand de Bock et Hugues Louagie seront présents pour la troisième fois ! Ils présenteront un spectacle créé pour Vert-le-Grand avec les jeunes artistes locaux.



#### Ensemble vocal De Caelis « Cinq voix de femmes a cappella »

Créé en 1998, sous la direction artistique de Laurence Brisset, l'ensemble De Caelis est spécialisé dans l'interprétation du répertoire médiéval a cappella. Avec en première partie les classes de formation musicale du SIMED. Un concert à découvrir à l'église du village.

#### Compagnie Ouragane « Pince moi, je rêve... »

Comme chaque année, le festival est l'occasion de créer une rencontre entre artistes et élèves des écoles. Orchestré par la Compagnie Ouragane, le spectacle abordera la question de l'origine et de la relation à l'autre, à travers une mise en scène, où l'image, la présence, et le mouvement parlent d'eux-mêmes...

#### Les Appliquées, les Agités et les Apprenties...

Les danseurs du Foyer Rural redoublent d'efforts ! *Les Appliquées et les Agités* s'illustreront dans des extraits de *La Fille mal gardée*, *les Apprenties* sont en train de monter une pièce pour 3 escabeaux commandée par le théâtre du Menteur, duos solos trios sont en préparation...

Renseignements à venir sur :  
[www.festivalvert.fr](http://www.festivalvert.fr)



#### Claire Ducreux - « De Paséo »

L'histoire de la rencontre entre un banc, qui ne tient pas en place et une danseuse, qui voudrait bien s'asseoir. Intensité, émotion, danse et humour.



**Samedi 24 mars à 20h30**  
**Fête du printemps**  
Organisé par le comité des fêtes

**Samedi 31 mars à 20h30**  
**Soirée musiques actuelles**  
**à la salle de la zone artisanale**  
Organisé par le SIMED

**Vendredi 11 mai à 20h30**  
**Récital pour voix à l'église**  
Arnaud Marzorati présente  
« Chansons des vents et des saisons », un récital pour voix, deux instruments à vents et théorbe.

**Samedi 12 mai à 20h30**  
**Concert autour de la musique**  
**Baroque à l'église**  
Organisé par le SIMED

**Week-end des 2 et 3 juin**  
**4<sup>e</sup> édition du Festival des Arts**  
**dans la Rue**  
Cf. article



#### Programme de la médiathèque

> **Du 3 au 24 mars**  
**la médiathèque fête « l'enfance »**  
**Samedi 24 mars 10h30-12h**  
**« Maisons d'enfances : je construis une yourte »**,  
Atelier de maquettisme conduit par Karine Rodrigues pour les 9/12 ans - *sur réservation.*

> **Samedi 12 mai 9h30-12h30**  
**« Un coup de dés jamais n'abolira le hasard ? »**,  
Jeux de société tout public, à partir de 6 ans - *sur réservation.*

> **Samedi 26 mai, 18h**  
**« Les D'moiselles »**  
Par la Compagnie l'Optimiste, spectacle pour les grands, ados et adultes - *sur réservation.*

> **Vendredi 1<sup>er</sup> juin et samedi 2 juin - « Le marathon des mots »**  
Organisé par l'École élémentaire et la Médiathèque, dans le cadre du Festival des Arts dans la Rue.  
*Renseignements à la médiathèque.*

> **Samedi 2 juin, à 10h**  
**« Rendez-vous conte ! »**  
Pour les enfants dès 6 ans.

> **Mardi 26 juin, à 10h**  
**« Histoires pour deux mains »**  
Par le Centre de Création et de Diffusion Musicales, spectacle pour les enfants de 1 à 3 ans - *sur réservation.*

> **Mercredi 4 juillet**  
**« Une journée à Fontainebleau »**  
Sortie culturelle tout public organisée par la Médiathèque, en partenariat avec le Club des Anciens.  
*Sur inscription, renseignements à la médiathèque.*

**Médiathèque municipale**  
**27, rue de la Poste**  
**01 64 56 90 93**  
**[bmvlg@wanadoo.fr](mailto:bmvlg@wanadoo.fr)**  
**Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, vendredi 15h-19h et samedi 10h-13h**

# Tous acteurs du village



## Atelier Sculpture de Vert-le-Grand L'art du modelage !



C'est au sculpteur Fernando Moreno Robledo que l'atelier de sculpture de la commune doit sa création. Depuis son arrivée dans le village en 1997 et sous son impulsion, les locaux de l'ancienne école de la rue des Marquants abritent les rendez-vous de l'atelier sculpture. Dans les traces de l'atelier peinture, un premier cours a été proposé le mardi de 17h à 19h, très vite suivi, à la demande générale, d'un second de 19h à 21h ce même jour. Chacun de ces ateliers rassemble 10 à 12 élèves, pour la plupart adultes, enthousiastes à l'idée de pouvoir jouer les artistes ! Dès 16 ans les passionnés peuvent rejoindre les lieux pour une initiation au travail du modelage. Chaque sculpteur en herbe laisse alors place à son sens artistique et découvre la grande liberté que procure l'art de créer !



### Un travail méticuleux

Pour chacune de leurs créations, les « artistes » reprennent ensemble un rituel bien précis. Les élèves travaillent principalement la terre à modeler. Une matière qui, une fois séchée et cuite, doit encore être patinée et cirée. Il peut arriver parfois que le travail du plâtre soit

au programme au gré des envies... Les élèves œuvrent chaque semaine sous l'œil attentif et critique de leur professeur grandvertois, Fernando Moreno.

### Le défi des artistes

Chaque début d'année scolaire, un thème principal est défini pour

l'ensemble des élèves de l'atelier sculpture. Cela permet à chacun de travailler dans un cadre défini mais aussi de se laisser aller à sa créativité. C'est une bien belle manière d'obtenir un travail personnel tout en participant à une activité collective, souvent appréciée des élèves.





### Sous les feux des projecteurs

Les élèves et leurs créations sont mis à l'honneur une fois tous les deux ans lors d'une exposition. Un rendez-vous organisé conjointement, souvent au printemps, avec l'atelier peinture où les élèves en profitent pour se retrouver entre

« créateurs » contemplant les œuvres de chacun. C'est avant tout un esprit d'ouverture et de partage qui caractérise cette association. Cette exposition biannuelle permet d'ailleurs d'apprécier les réalisations variées et néanmoins talentueuses des élèves. Celle-ci aura lieu en 2013.



### Fernando Moreno Robledo : de Malaga à la Monnaie de Paris

Né à Málaga en 1950, Fernando Moreno Robledo découvre le modelage à l'école des Arts Appliqués de Málaga où il étudie pendant cinq ans. C'est après sa première exposition personnelle au Museo de Bellas Artes de Málaga (aujourd'hui Musée Picasso) qu'il part à Paris où il suit les cours de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris et devient l'assistant du sculpteur Emile Gilioli. En 1989, à son arrivée aux Ateliers d'Arts Plastiques d'Évry, il crée une section modelage renforcée plus tard par la création d'une section taille du bois et de la pierre. Fernando Moreno Robledo a exposé dans de nombreuses villes : Málaga, Ibiza, Madrid, Sevilla, Jaén, Bilbao... Le sculpteur espagnol, a collaboré avec la Monnaie de Paris à la création de plusieurs médailles dont celle de la ville Nouvelle d'Évry, il a également créé des trophées dont celui de la Gymnastique pour la Fondation France Télécom.

Depuis le 14 janvier 2012, on peut découvrir les derniers travaux de sculpture de Fernando Moreno Robledo au Domaine Départemental de Montauger (entre Lisses et Mennecy), le Domaine est ouvert les mercredis, samedis et dimanches de 9h30 à 17h30.

### > Badminton : une soixantaine de passionnés

Trois soirs par semaine, la salle Henri Boissière accueille une soixantaine d'adhérents du club de badminton. Dans une ambiance cordiale et chaleureuse, des tournois amicaux permettent d'organiser des matchs mixtes entre débutants et joueurs confirmés. Les plus compétiteurs d'entre eux trouveront aussi leur bonheur dans les tournois interclubs.

Quelques réunions festives réunissent également les joueurs, autour de la Galette par exemple.

L'Assemblée Générale a récemment fait le bilan de la saison passée, pris connaissance des projets de la saison en cours et désigné les membres du bureau.

**Contacts :**  
**François MONTPELLIER :**  
01 64 56 03 90  
**Dominique HORELLOU :**  
01 64 56 19 57

### > Les trompes de chasse s'invitent à l'église

Les sonneurs, un nom qui « sonne » plutôt bien pour un groupe de musiciens réunis autour d'un instrument rustique : la trompe de chasse ! Les sons de leurs trompes ont sans doute déjà effleuré vos oreilles puisqu'il est audible jusqu'à plus de quatre kilomètres... Cet instrument de communication permet en fait aux chasseurs de signaler les différentes circonstances de la chasse par des sons bien plus puissants que ceux de la voix humaine. Souvent assimilée au cor de chasse, la trompe de chasse est avant tout conçue pour être sonnée en pleine nature. C'est pourtant dans l'église du village que Les Sonneurs s'exercent chaque mardi soir...



festif, elle ne nécessite pas une connaissance préalable du solfège, ni même d'une quelconque formation musicale.

#### Un coup de cœur sonore

Les sonneurs vous diront que la première fois qu'ils sont entrés dans l'église du village, l'écho de leurs instruments renvoyé par la surface lisse des vieilles pierres les a immédiatement charmé. Forte de ses qualités acoustiques remarquables, l'église de Vert-le-Grand était incontestablement un lieu formidable où pouvait s'épanouir le timbre de leurs trompes de chasse. Une rencontre avec les élus de la commune, favorables à la diversité culturelle, a permis à ce groupe de musiciens de se retrouver dans ce lieu pour une répétition hebdomadaire.

#### Un instrument « historique »

La trompe de chasse, instrument du patrimoine culturel français, est utilisée dans le répertoire baroque et religieux. Devenue au fil du temps un instrument

#### Où retrouver les Sonneurs ?

En 2011, les musiciens ont participé à la kermesse de l'année ainsi qu'au Festival des Arts de la Rue. Ils ont été aussi quelquefois les invités des messes de l'église du village, en parallèle de leurs répétitions hebdomadaires. Pour 2012, les projets sont nombreux : les Sonneurs envisagent de créer une association dans le but de faire connaître davantage la trompe de chasse aux habitants du village et de ses environs. Mais, d'ores et déjà, les plus curieux peuvent rencontrer les musiciens chaque mardi à partir de 19h dans l'église et y découvrir des sonorités enivrantes.

**Contact :**  
**Les sonneurs de Vert-le-Grand**  
**Mathilde et Didier**  
01 64 57 13 27

### > Les Anciens ne s'ennuient pas



Visite de musées et du Palais du Luxembourg, déjeuner à l'école hôtelière, sucré-salé à l'Auberge, concours de belote, chorale le mercredi soir... Le moins que l'on puisse dire, c'est que les aînés profitent pleinement de leur temps libre au Club des Anciens ! Aidés de fidèles bénévoles, les membres du bureau ont organisé un magnifique voyage en Sicile, dont tous sont revenus enchantés, notamment par la découverte des volcans et des fameuses Îles Éoliennes.

Moins exotique mais tout aussi chaleureux, des jeux de société et de bridge sont organisés chaque jeudi à l'Auberge de 14h à 18h, avec une petite collation.

**Contact :**  
**Présidente : Geneviève BRIDOUX**  
01 64 56 95 43  
gen.bridoux@orange.fr

# Vie pratique



## État civil au 31 janvier 2012

### Naissances



Maëlle STUPNICKI  
08/09/2011



Ewan D'HAEYER  
10/09/2011



Romain MILLET  
22/10/2011



Nicolas NORET-LE BRETON  
09/11/2011



Enzo PIRES  
20/01/2012

Quentin DISDERO  
12/10/2011

Kim OGÈS  
29/11/2011

### Mariages

Émilie CABOCHE et William LUPTAK 08/10/2011  
Christine GUÉNOT et Christian LOUSSERT 07/01/2012

### Décès

Roland WEBER 10/09/2011  
Raymond SESPLUGUES 01/10/2011  
François STEINER 20/10/2011  
Thérèse LORIN 07/12/2011  
Roland DUBILLARD 14/12/2011



## Les Journées Européennes des Métiers d'Art 2012

La 6<sup>e</sup> édition se déroulera les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril, trois jours pour se passionner et s'informer, trois jours pour partager des histoires de vies.

2 artisans Grandvertois, Patrick Guarino et Jean-Pierre Jury ainsi que 2 artisans essonniers ouvriront leurs ateliers à l'occasion de ces 3 journées exceptionnelles qui permettront de découvrir dans toute la France plus de 200 métiers d'art et la passion de près de 4 000 professionnels !

Les regarder transformer la matière, les écouter parler de leur parcours et de leur métier, comprendre les enjeux d'une fabrication qui par nature n'est pas délocalisable, toucher du doigt cette passion qui les anime seront des moments forts et inoubliables. Les Journées Européennes des Métiers d'Art ont lieu dans toute la France métropolitaine et en Outre-mer, ainsi qu'en Espagne et en Italie. Le programme de ces Journées est disponible sur : [www.journeesdesmetiersdart.eu](http://www.journeesdesmetiersdart.eu)

## Élections présidentielles et législatives 2012

Le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration a présenté le calendrier des élections présidentielles et législatives de 2012, lors du conseil des ministres du mercredi 11 mai 2011 :

> **L'élection du Président de la République** aura lieu les dimanches 22 avril pour le premier tour et 6 mai 2012 pour le second tour.

> **Les élections législatives** se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Le bureau de vote sera ouvert de 8:00 à 20:00

## Nouvel agent au service social - logement

Virginie GAÏOTTI remplace depuis le 6 février Virginie STUMPE au service social/logement. Souhaitons-lui la bienvenue parmi nous. Virginie STUMPE est quant à elle partie dans le Vaucluse. Nous lui souhaitons réussite dans cette nouvelle mairie.

### Ours :

Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 33 - Mars 2012

- Directeur de la publication : Jean-Claude Quintard
- Rédacteur en chef : Sylvain Parasote
- Membres de la commission communication : Mauricette Manuelle, Marie-France Pigeon, Xavier Letot, Olivier Schintgen, Pierre Boinay.
- Crédits photos : mairie et associations.
- Rubricage, rédaction et direction de projet : Le Crieur Public (69) - Tél. 06 86 10 91 48
- Maquette : Marc Ogjenko-Figueres - Infographie : Stéphanie Gall
- Impression : Willaume-Egret - Tél. 01 69 46 10 14 - Saint-Michel-sur-Orge - Tirage : 1200 exemplaires.

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la commune de Vert-le-Grand.

## Infos pratiques

### Mairie

Tél. : 01 64 56 02 72  
Fax : 01 64 56 22 55  
Mail : [commune-vert-le-grand@wanadoo.fr](mailto:commune-vert-le-grand@wanadoo.fr)  
Site : [www.vertlegrand.com](http://www.vertlegrand.com)

### Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Samedi de 8h30 à 12h

### EPNE

#### espace public numérique de l'Essonne

Tél. : 01 64 56 60 24  
Mail : [epne.vlg@wanadoo.fr](mailto:epne.vlg@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

- Mardi de 9h30 à 10h30 et de 14h30 à 18h30
- Mercredi de 14h30 à 19h30
- Vendredi de 10h30 à 11h30 et de 14h30 à 18h30
- Samedi de 10h30 à 12h30

Responsable : Pierre ORTIN-SERRANO

### Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93

Mail : [bmvlg@wanadoo.fr](mailto:bmvlg@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, mercredi et vendredi de 15h à 19h
- Samedi de 10h à 12h30

Responsable : Françoise ROQUES

### Point emploi

Pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et les aider dans la rédaction de leur curriculum vitae, un agent communal est à leur disposition au service social. Consultation de la presse spécialisée possible aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.

### Relais Assistantes Maternelles

#### Accueil sur rendez-vous :

- Le lundi de 14h30 à 17h
- Le mardi de 13h30 à 17h
- Le jeudi de 15h à 19h

#### Animations

assistantes maternelles/enfants :

Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30

Contact : 01 64 56 84 29

Mail : [ramchristinetreptel@wanadoo.fr](mailto:ramchristinetreptel@wanadoo.fr)

#### Permanences téléphoniques :

- Le lundi de 13h30 à 14h30
- Le jeudi de 14h à 15h

Animatrice : Christine TREPTEL

### Services périscolaires

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Cantine : Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur).

Garderie : pour tous les enfants de la maternelle au CP. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h.

Étude : pour tous les enfants du CE1 au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.

Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.

### Centre de loisirs de Vert-le-Grand

Ouvert les mercredis et vacances scolaires

de 7h30 à 19h. Pour tous les enfants de

la maternelle au CM2. S'adresser en Mairie pour

l'inscription. Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Contact : 01 64 56 90 97

Responsable : Marie-Josée OGÈS

### Selon l'arrêté n° 117/00 de lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 10h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches de 10h à 12h et donc interdits le reste du temps.

### Police municipale

Responsable : 06 89 64 31 99

### Gendarmerie de Bondoufle

01 60 79 72 00